



Manuel de l'OSNP sur la distribution de repas dans les écoles (SFD)

2024/2025



QU'EST-CE QUE LE SFD ?

En 2020/2021, le Programme de nutrition des élèves de l'Ontario (OSNP) de la région Sud-Ouest a mis en place le Programme de livraison de repas à l'école (SFD) dans le cadre d'une réponse au COVID-19. À cette époque, les écoles rencontraient des difficultés lorsqu'elles tentaient d'acheter des aliments et des produits sûrs et abordables pour faire fonctionner leur programme de nutrition des élèves (PNE). SFD a proposé une solution aux restrictions en matière d'achats, de préparation des aliments et de bénévolat en livrant en toute sécurité des aliments préparés et emballés directement aux portes de l'école. SFD a depuis évolué en dehors des restrictions COVID-19 pour offrir un menu économique composé principalement de produits entiers et non lavés et, parfois, d'autres produits.



Les écoles de l'OSNP ont la possibilité de s'inscrire au programme SFD pour recevoir une livraison de deux produits frais par semaine à un coût réduit pour l'école ; l'OSNP en paie une partie et l'école en paie une autre. Les coordinateurs de l'alimentation et de la logistique de l'OSNP achètent des produits frais en gros au prix de gros pour le programme SFD, qui sont ensuite livrés par le distributeur. Toutes les écoles suivent le même menu, à savoir des produits entiers et non lavés. Les écoles ont également la possibilité d'acheter des produits supplémentaires à des prix compétitifs par le biais du système de commande en ligne des distributeurs.

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'OSNP a établi un partenariat avec Produce Express, situé à Woodstock (Ontario), pour desservir toutes les écoles SFD de la région OSNP-SW.

AVANTAGES...

À L'ÉCOLE

- Les produits sont conformes aux directives nutritionnelles du ministère des Enfants, des Communautés et des Services sociaux.
- Atténue les risques en garantissant une livraison à température contrôlée.
- Réduction de la dépendance à l'égard du personnel et des bénévoles de l'école pour l'achat d'aliments
- Assurance qualité et remplacement garanti par le distributeur
- L'absence de frais de livraison lors de l'achat d'articles supplémentaires sur le site Internet du distributeur, qui fait office de « guichet unique ».
- Réduction de la charge de travail liée aux rapports, à la budgétisation et à la planification des menus au niveau de l'école.

DU MODÈLE DE PRESTATION

- Conforme aux normes et réglementations en matière de sécurité alimentaire
- Soutient l'économie locale (par exemple, les agriculteurs de l'Ontario).
- Réduit l'empreinte carbone
- Fournit une voie directe pour que les dons alimentaires parviennent aux écoles.
- Possibilité pour OSNP de travailler avec son partenaire de livraison pour stocker et mettre en valeur de nouveaux produits uniques ou des aliments culturellement inclusifs.
- L'achat en vrac pour toute la région du Sud-Ouest permet à nos coordonnateurs de l'alimentation et de la logistique d'obtenir de plus grandes quantités à des prix plus bas et de négocier des dons alimentaires importants.

CALENDRIER SFD

Le calendrier du SFD est divisé en trois phases :

- Phase 1 : octobre, novembre, décembre
- Phase 2 : janvier, février, mars
- Phase 3 : avril, mai, juin

Les écoles ont la possibilité de s'inscrire ou de se retirer du programme SFD entre les phases. Veuillez noter que si une école décide de se retirer du programme SFD alors qu'elle a prépayé les trois phases, le montant sera converti en crédits auprès du distributeur.

PARTICIPER AU SFD

- Les PNE utilisent deux catégories de financement, la subvention OSNP et les fonds générés par l'école.
- **La subvention de l'OSNP*** : En Ontario, les PNE fonctionnent selon un modèle de partage des coûts. La subvention OSNP est un financement de départ pour les programmes de nutrition des élèves.
- **Fonds générés par l'école** : Les écoles sont tenues de collecter des fonds pour s'assurer que leur programme dispose du financement, de la nourriture et des ressources nécessaires.
- Le programme SFD permet aux écoles de préacheter des produits pour une phase entière (ou une année scolaire complète) avec leurs fonds générés par l'école, qui seront livrés directement aux portes de l'école.
- En s'inscrivant au programme SFD, votre école recevra une facture pour sa part des coûts du programme SFD afin de recevoir 2 produits frais (ou autres) par semaine pour cette phase. La subvention OSNP couvre une partie des coûts du programme SFD et le solde sera envoyé à l'école pour paiement avec les fonds générés par l'école. Les écoles doivent payer à l'avance pour chaque phase.

**La subvention de l'OSNP se réfère à tous les financements de l'OSNP, y compris le financement de base et le financement par des tiers.*

LIGNES DIRECTRICES DE L'OSNP

- Tous les produits alimentaires servis aux élèves dans le cadre du programme SFD sont conformes aux lignes directrices nutritionnelles 2020 de l'OSNP établies par le MCCSS.
- L'OSNP-SW travaille avec des partenaires provinciaux pour examiner les nouveaux produits, les adapter aux lignes directrices et négocier des prix de gros. Ces produits sont ensuite mis à la disposition des programmes SFD, qui ne sont pas toujours disponibles dans les magasins de détail.
- Les lignes directrices reflètent les recherches actuelles et les meilleures pratiques en matière d'alimentation équilibrée
- Les directives nutritionnelles de l'OSNP aident les programmes à choisir des aliments conformes aux recommandations du Guide alimentaire canadien.

MENU HEBDOMADAIRE

- Le menu SFD est basé sur le coût, la saisonnalité et la disponibilité.
- Le menu SFD est mis à jour chaque semaine et peut être consulté à l'adresse suivante : <https://osnp.ca> → Direct Delivery Programming → School Food Delivery (SFD) → Weekly Menu

EXEMPLE DE MENU

- Il existe deux modèles que les écoles peuvent suivre :
 - **Modèle de collation** : 1 légume/fruit + 1 autre groupe alimentaire - flux SFD : Les produits végétariens et fruitiers sont livrés et les produits à base de céréales complètes et/ou de protéines doivent être achetés.
 - **Modèle de repas** : 1 légume/fruit + 2 autres groupes d'aliments - flux SFD : Les produits végétariens et fruitiers sont livrés et les produits à base de céréales complètes et de protéines doivent être achetés.
- Un exemple de menu peut être consulté sur le site <https://osnp.ca> → portail de l'école → Ressources → Exemple de menu

GESTION DES RISQUES

ALLERGIES

- Les SNP doivent respecter la politique de leur école en matière d'anaphylaxie, qui comprend des plans d'urgence en cas d'anaphylaxie pour les élèves souffrant d'allergies. Consultez le directeur de l'école pour plus d'informations.
- Dans le cadre du renouvellement de leur subvention, les écoles fournissent une liste de tous les produits alimentaires interdits dans leur établissement en raison d'allergies anaphylactiques, avec l'accord du directeur. Cette liste est consultée par l'OSNP dans le cadre de chaque livraison hebdomadaire, et des substitutions sont effectuées si nécessaire.
- Pour tout changement d'allergie, les écoles doivent informer rapidement l'OSNP-SW à l'adresse osnp@von.ca, ou contacter leur CDC local.
- Si une livraison hebdomadaire comprend un article qui ne peut être distribué en raison d'allergies, les écoles doivent informer le livreur de l'article ou des articles qui ne peuvent être servis et lui demander de l'emporter. Les écoles doivent signaler la situation à osnp@von.ca dès que possible.

ALIMENTS SUSPECTS D'ÊTRE DANGEREUX

Si un établissement scolaire soupçonne une insalubrité alimentaire, il est tenu de suivre les étapes ci-dessous :

1. Interrompre le service et retirer le(s) produit(s) alimentaire(s) à tous les élèves.
2. Retirer les articles de la zone et les contenir afin d'éviter toute nouvelle contamination.
3. Appeler l'ASP dès que possible pour signaler le problème.
4. Informer osnp@von.ca et le CDC local pour signaler le problème dès que possible.

LIVRAISON

- Il incombe à l'école de veiller à ce qu'une personne soit disponible/présente pour réceptionner les livraisons. Une fois les denrées alimentaires livrées, le premier point de contact qui réceptionne la livraison doit effectuer les opérations suivantes :
 - Inspecter toutes les boîtes/caisses de nourriture pour vérifier qu'elles ne sont pas abîmées, les quantités, etc. et accuser réception de la livraison en donnant son nom au chauffeur pour qu'il en prenne note.
 - S'assurer que les denrées alimentaires sont correctement stockées.

FOOD SAFETY & STORAGE

- Les PNE sont des établissements alimentaires et doivent se conformer au règlement 493/17 de l'Ontario sur les établissements alimentaires.
- Les denrées alimentaires doivent être conservées en toute sécurité avant, pendant et après la livraison.
- Une fois que les produits alimentaires sont déposés et en possession de l'école, celle-ci en assume les risques et les responsabilités.
- Au moins un membre de l'équipe de l'école doit avoir suivi la certification des personnes chargées de la manipulation des aliments. Les certifications doivent être renouvelées tous les cinq ans. Une certification gratuite en ligne spécifique aux programmes de nutrition des élèves est disponible à l'adresse suivante <https://osnp.ca/food-safety/>
- Les PNE doivent respecter les procédures « First In First Out » et « Hazard Analysis Critical Control Point » (analyse des risques et maîtrise des points critiques)
- Un guide de stockage des fruits et légumes détaillant l'emplacement optimal de stockage, la longueur et les conseils utiles est disponible [ici](#)
- Un guide de la sécurité alimentaire décrivant les exigences en matière de sécurité alimentaire, les conseils de manipulation des aliments en toute sécurité et les conseils de préparation des fruits et légumes est disponible [ici](#)
- Le service de santé publique de Toronto propose une ressource sur [l'équipement de sécurité alimentaire](#) décrivant les exigences en matière de sécurité alimentaire et l'équipement nécessaire pour les différents types de PNE.
- Les aliments supplémentaires ne peuvent pas être envoyés à la maison. Le risque de maladie d'origine alimentaire peut augmenter lorsque les aliments ne se trouvent pas dans un environnement contrôlé.
- Les écoles sont invitées à stocker des produits de longue conservation supplémentaires en cas de perturbation de la chaîne d'approvisionnement ou des livraisons.
- Les écoles sont invitées à consulter leur [inspecteur local de la santé publique](#) pour obtenir de plus amples informations sur la préparation, le service et le stockage des aliments en toute sécurité.

SAISONNALITÉ ET CULTURE EN ONTARIO

- Des aliments de l'Ontario sont servis dans la mesure du possible.
- Les produits de saison sont servis dans la mesure du possible et sont plus rentables, ce qui constitue un avantage supplémentaire pour les PNE.
- Choisir des aliments de saison, cultivés ou provenant de l'Ontario, permet de réduire les émissions de carbone produites pendant le transport.
- Le choix d'aliments cultivés ou provenant de l'Ontario soutient nos économies locales, permet d'obtenir un soutien supplémentaire de la part des organes directeurs, augmente l'admissibilité aux subventions et enseigne aux élèves ce qui pousse autour d'eux.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de saison, consultez le [Guide de disponibilité](#) d'Ontario, terre nourricière.



VENTILATION DES COÛTS 2024.25

Les produits alimentaires sont achetés à un prix moyen de 0,50 \$ par unité (livraison comprise). Les coûts unitaires varient en fonction de la saison, de la variété des produits proposés et, bien sûr, de l'inflation. 2 produits alimentaires par semaine = Environ 1,00 \$/semaine.

SUBSTITUTIONS ET AMÉLIORATIONS

Des partenaires régionaux, tels que le Breakfast Club of Canada, approchent parfois l'OSNP-SW pour des partenariats et des dons. Le programme SFD est bien équipé pour accepter, distribuer et livrer de grandes quantités d'aliments périssables et non périssables, tels que des yaourts, de la compote de pommes, des œufs durs et/ou des barres de céréales.

COMMANDE EN LIGNE : PRODUCE EXPRESS

- Produce Express propose un catalogue spécifique aux écoles d'articles approuvés par l'OSNP, sélectionnés par nos coordinateurs alimentaires et logistiques en collaboration avec le comité de diététiciens agréés de l'OSNP, et pouvant être commandés en ligne. Tous les articles supplémentaires sont achetés avec des fonds générés par l'école et livrés en même temps que les articles SFD. Contactez votre CDC ou directement produce express schools@fresherproduce.ca pour ouvrir un compte Produce Express !
- Les frais de livraison sont supprimés pour toute commande supérieure à 150 dollars. Les commandes inférieures à ce minimum seront soumises à des frais de livraison de 25 \$.
- La date limite pour commander des denrées alimentaires supplémentaires est fixée au mercredi à 23h59 pour une livraison la semaine suivante.
- Les écoles SFD seront automatiquement inscrites pour recevoir des notifications hebdomadaires par courriel de Produce Express avec l'heure approximative de la livraison chaque semaine.
- Les commandes sont passées en suivant 3 étapes principales :
 1. Connectez-vous, consultez le catalogue de l'école et passez votre commande sur notre site web à l'adresse suivante <https://wholesale.fresherproduce.ca/login>
 2. Faites livrer votre commande directement à votre école.
 3. Faites profiter vos élèves de collations fraîches et saines !
- Pour plus d'informations, visitez le site <https://produceexpress.ca/schools/>

SOUTIEN AU PROGRAMME

CONTACTEZ VOTRE CDC LOCAL

Chatham-Kent

Rosanna Waldram
(226) 626-2884
rosanna.waldram@von.ca

Grey-Bruce

Hayley Hundt
(519) 281-6841
hayley.hundt@von.ca

Huron-Perth

Brittany McDonald
519-476-2719
brittany.mcdonald@von.ca

Lambton

Leslie Palimaka
(519) 331-0041
leslie.palimaka@von.ca

London-Middlesex

Jody Winegarden
(519) 521-5976
jody.winegarden@von.ca

Laura Bos

(226) 385-7896
laura.bos@von.ca

Oxford/Elgin

Akshay Venkatakrisnan
(226) 386-2767
Akshay.Venkatakrisnan@von.ca

Windsor-Essex

Robin Tetreault
(226) 759-3714
robin.tetreault@von.ca

Michele Legere

(519) 318-5449
michele.legere@von.ca

CONTACTER PRODUCE EXPRESS

L'équipe de l'école est heureuse de vous aider !
Courriel: schools@fresherproduce.ca
Téléphone: 519-539-9333

SFD INFO

- À propos de SFD :
<https://osnp.ca/school-food-delivery-program/>
- SFD FAQ :
<https://osnp.ca/resources/>
- Session d'information SFD :
<https://osnp.ca/workshops/>

